L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,
MERCREDI, 16 NOVEMBRE 1887.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New York & le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le confort et la vitesse pourvues de nouvelles électriques partiront de la jetée No. 42 de la rive du Nord, au pied de Morton street, comme suit :

LA BOURGOGNE, Trangeul, samedi, 19 nov.
LA CHAMPAGNE, Tranel, samedi, 26 nov.
LA GASCOGNE, Sante, samedi, 3 décembre

Prix du passage pour le Havre.

Première cabine (vin compris).....$80 et $100
Deuxième cabine.....$60
Billets aller et retour à prix réduits.
Entrepont $25 avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.
Pour fret ou passage s'adresser à
J. R. DODART, Agt.,
61 rue Carondelet.

CRIGNEL OMWELL.

POUR NEW YORK DIRECTEMENT

Partant Mercredi 16 novembre à 5 A. M.
Cette ligne se compose des steamers suivants :
KNICKERBOCKER, HUDSON.
LOUISIANA NEW ORLEANS.
Le steamer

LOUISIANA, Capt. Gager.

sera de son quai au pied de la rue Toulouse à 5 A. M.
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0
Passage—Cabine.....$40
Entrepont.....20
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO.
Quai 1 et 2 — 26a Carondelet No 41

MANDEVILLE, COVINGTON ET LES SOURCES D'ABITA.

Le Steamer New Camelia.

A partir du 15 octobre 1887, quitte Mandeville à l'arrivée du train de 7 heures du chemin de fer Pontchartrain au dépôt Pontchartrain au pied des Champs Elysées comme suit :

MARDIS à l'arrivée du train du soir.
Les JEUDIS à l'arrivée du train de nuit.
Les SAMEDIS à l'arrivée du train de 3 P. M.

DE RETOUR :

Le bateau quitte Madisonville les lundis à 6 A. M.
Quitte Covington les mercredis à 7 A. M.
Quitte Laurel les vendredis à 7 A. M.
Les eaux et le temps le permettant, le bateau partira.
Prix.....$1 00
Excursion.....
Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Mandeville & Nashville, à l'extrémité de la rue Girod.
W. G. COYLE, Agent,
No 47 rue Carondelet.

CHEMINS DE FER.

Queen and Crescent Route

New Orléans & Northeastern Railroad.

La ligne la plus directe et la plus prompte pour Birmingham, Chattanooga, Cincinnati et toutes les points du Nord-Est.

SUD ET OUEST.
POUR LE NORD.

	No 2 Limited.	No 6 Local.
Dép. Nlle-Orléans	5 00 p m	8 00 a m
Arr. Meridian	10 20 p m	3 30 p m
Dép. Meridian	10 40 p m	3 45 p m
Arr. Birmingham	3 20 a m	10 10 a m
Arr. Chattanooga	8 30 a m	6 00 p m
Arr. Knoxville	12 45 p m	10 15 p m
Arr. Lexington	4 15 p m	3 15 a m
Arr. Cincinnati	6 40 p m	6 40 a m

POUR LE SUD

	No 1 Limited.	No 5 Local
Dép. Cincinnati	7 35 a m	9 00 p m
Dép. Lexington	10 15 a m	12 30 a m
Dép. Jonesboro City	11 25 a m	1 26 a m
Dép. Chattanooga	6 06 p m	5 15 a m
Dép. Birmingham	11 10 p m	4 00 p m
Dép. Lookouts	12 18 a m	6 30 p m
Arr. Meridian	4 10 a m	8 00 a m
Arr. New Orleans	9 45 a m	3 30 p m

J. M. KNIGHT Agent de Billets
34 rue St Charles.
4 sept au 1 janv 1888

LOUISVILLE, NEW ORLEANS —AND— TEXAS RAILWAY.

MISSISSIPPI VALLEY ROUTE.

Arrivée		Départ
No ..... 8 00 A. M.	No 2	5 00 P. M.
No 4 ..... 6 20 P. M.	No 4	7 00 A. M.
No 5 ..... 10 00 A. M.	No 6	3 45 P. M.

Lavaux vers les Dimanches.
Arrivée ..... 8 40 P. M. | Départ ..... 8 00 A. M.

Les trains Nos 1 et 2 font un service quotidien entre la Nouvelle-Orléans et Memphis. Nos 3 et 4 tous les jours entre la Nlle-Orléans, Vicksburg et Greenville. Les Nos 1 et 2 ont des chars Buffet Pullman entre la Nlle-Orléans et Louisville.

Correspondances de trains se font à Harrison-ont Natchez et N. J. et à Vicksburg avec le V. S. & E. P. et V. C. M. R. R. à Angelina avec le Gulf Route, Newport News & Mississippi Valley Railroad. L. & N. M & C. et du Texas Pacific.

Tous les trains s'arrêtent à Kenner.

JOHN BRADLEY
Agent Général.
E. W. HOW G. F. & P. A.
R. F. REYNOLDS
Agent Général.

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans, du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Atlantic System via Morgan's La. & Tex. R. R. Pa. Co.

Départ de la N. Orléans	Arrivée à la N. Orléans	
Ex. Express	Atlantic Express	
daily..... 7 15 am	daily..... 5 10 pm	
San Antonio Ex.	New Orleans Ex.	
tues., thurs., sat. 7 20 pm	mon., wed., fri. 8 05 am	

Chaque direction entre New Orleans et San Antonio est l'Atlantic and Pacific Express. Pullman Sleepers entre la Nlle-Orléans, Galveston et Dallas par le San Antonio and New Orleans Express.

Les trains à Houston avec tous les chemins de fer du point. Billets à vendre et places dans les chars. Tous s'arrêtent tous les jours au bureau Magasin, 2 Rampart.

A. C. MITCHINSON, Gen'l Manager.
T. G. SHREVEER, Trafic Manager.
W. F. WATSON, Gen. Pass. Agt.
17 août

DATE DE FONDATION 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NLLE-ORLEANS.

(New Orleans Insurance Company of New Orleans.

Etablie en 1805.

BUREAUX : 3 rue Carondelet, entre Canal et Commune.

CAPITAL - - - $500,000

J. TUYES, Président.
A. SCHREIBER, Vice Président.
JOSEPH A. HINCKS Secrétaire.

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS :

CHAS. T. DUCAZON, EDWD. J. ROBERT.
PIERRE POUTZ, H. GALTY.
D. FATJO, A. SCHREIBER.
CHAS. E. SCHMIDT, THEO. KERNER.
JULES TUYES, W. C. C. CLAIBORNE
GUS. PITOT, JR.
J. W. HINCKS.
24 fév—1an

CHARTE.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Ville de la Nlle Orléans.

CE vingt-deuxième jour d'octobre, de l'an de N. S. mil huit cent quatre-vingt-sept.

Par devant moi : Anatole Anthony Ker, notaire de la ville de la Nlle Orléans, paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dûment commissionné et qualifié, et en presence des témoins ci-après nommés, ont personnellement comparu les personnes dont les noms figurent ci-après, lesquelles déclarent que, se fondant sur les dispositions de lois de la Louisiane relatives à l'organisation de corporations sans cet Etat, elles se sont engagées, et par les présentes s'engagent, ainsi que ceux qu'elles représentent, à constituer une corporation dont l'objet, soumis aux réglements nécessaires, est établi ci-après :

ARTICLE I.

Cette corporation sera connue sous le nom de "PELICAN BREWING COMPANY", et elle aura son siège à la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane. Les assignations seront adressées au président du Conseil de Direction, et, en son absence au secrétaire. La dite corporation, avec droit de succession, sous le nom ci-dessus, existera pendant une durée de quatre-vingt-dix neuf ans, à partir de la présente date; elle est autorisée à ester en justice, à poursuivre et à être poursuivie par voie judiciaire; à posséder un sceau avec telle devise qu'elle jugera à propos d'adopter et qu'elle pourra altérer ou changer plus tard; à établir les réglements nécessaires à son administration, ces réglements pouvant être modifiés à volonté; à recevoir, détenir, acheter, transférer et hypothéquer, sous son nom officiel, toute espèce de biens meubles et immeubles; à construire tous les bâtiments et édifices quelconques, avec machines dont il sera besoin

ARTICLE II.

Le but de cette corporation est d'acheter des propriétés vacantes ou améliorées dans cette paroisse et d'y construire, maintenir et exploiter une brasserie pour la fabrication du *lager beer* et autres liqueurs fermentées, et de vendre les produits de la dite brasserie.

ARTICLE III.

Le capital de cette corporation est fixé à la somme de cent mille dollars ($100,000), avec le privilège d'augmenter ce capital jusqu'à mille dollars ($1,000,000), divisés en deux mille (2,000) actions de cinquante dollars chacune, lesquelles seront payées de la manière suivante : Vingt-cinq pour cent lorsque les souscriptions auront atteint le chiffre de vingt-cinq mille dollars ($25,000), et ensuite quinze (15) pour cent tous les mois jusqu'à complet paiement. Au moment de payer les vingt-cinq pour cent ci-dessus chaque actionnaire sera tenu de fournir ses billets pour le reste du montant par lui souscrit, c'est à dire cinq billets à ordre tirés par lui à l'ordre de la "Pelican Brewing Company," chacun pour une somme égale à un cinquième de la balance due sur la souscription et payable comme ci-dessus.

Si un actionnaire quelconque refuse ou néglige de payer un de ses billets représentant un versement sur les actions par lui souscrites dans les trente jours qui suivront l'époque fixée pour le dit paiement, il aura un nouveau délai de trente jours qui lui sera signifié par écrit, les actions souscrites par ledit défaillant ainsi que tous les versements qu'il aura déjà faits, seront censés abandonnés au profit de la corporation. Au trésorier et second de la dite forfait par le Conseil de Direction à une assemblée régulière quelconque du dit Conseil. De plus vingt cinq mille dollars ($25,000) du capital de la dite corporation sont tout de suite versés, et les formalités de la loi accomplies. La présente Charte sera mise en vigueur et les opérations actives de la corporation commenceront.

Aucun actionnaire ne sera responsable des contrats passés par cette corporation ou des fautes qu'elle commettra pour un montant quelconque dépassant la balance qui doit encore sur les actions qu'il possède. Aucune intermédiaire dans l'organisation entraînera non plus la nullité de la dite Charte, mais il en sera référé au tribunal pour payer plus que la balance dont il sera ainsi redevable à la corporation sur les actions qu'il aura prises.

ARTICLE IV.

Les pouvoirs de corporation de cette corporation seront dévolus au nom des directeurs, qui seront administrés par un Conseil de Direction composé de cinq actionnaires, une majorité de quorum, et ils seront élus à la pluralité des voix des possédant au moins dix actions du capital de la corporation.

Le Conseil se tiendra le lundi du mois de décembre 1888 et tous les ans après, aux lieu et heure qui seront fixés par un réglement de la corporation et chaque fois que le président ou un quorum de ses membres en aura exprimé le désir, par écrit, au président du Conseil, qui sera tenu de convoquer ledit Conseil sur pied de trois jours au moins après la réception de la requête. Le président du Conseil sera le président de toutes les assemblées de la corporation, et dans son absence de tout autre membre du Conseil, le président sera tenu de présider. Le président du Conseil de Direction les continuera.

Les fonctions des directeurs de cette corporation seront gratuites, pendant la durée de leur mandat de l'exercice de leurs fonctions. Les dites fonctions vacantes, et celles produisant une vacance au sein du Conseil seront par la suite remplies par le président du Conseil de Direction, et dans quelques jours après ses soient connues, remplira la vacance en choisissant un actionnaire de la compagnie qui avant les quatre-vingts. Le Vice Président exerce les pouvoirs du Président en l'absence de ce dernier ou dans le cas d'empêchement, ou de refus de ce dernier, ou de impossibilité de les exercer lui-même. Si la mort du Président survient, le Vice Président remplira le poste du Président. Le Vice Président ne sera obligé de remplir le poste du Président qu'en cas pareil ou en cas de Direction dès que la vacance aura eu lieu. Le Conseil pourra aussi nommer un président du directoire, qui remplira les fonctions du Président sauf remplir lui-même le poste du Président.

ARTICLE V.

Les actionnaires de cette corporation à toutes et chaque générale conséquence de leur aptitude et qualité, ont droit à trois pouvoirs publics à la Nouvelle Orléans, et seront les seuls autorisés à ordonner, d'après la loi des amendements, changements, additions ou modifications ci-dessus, de cette charte, et de ordonner la dissolution des affaires de la corporation pour quelques bonnes et justes causes, et de ces mêmes pouvoirs les seuls ont droit de prendre part aux élections, aux changements, additions ou modifications ci-dessus, et enregistrés comme l'ont exigé la loi.

ARTICLE VI.

Les actionnaires susdits nommés, composent le présent conseil de direction et leur nombre ne pourra jamais de la présente limitée jusqu'à ce qu'un cent au moins des mêmes actionnaires, dûment représentés par MM. Albert Erath, J. Vasalin Guillotte, Henri Albert, John Behrend, Frédéric Kiefer, Louis Jacob, Jacques Fischer, Jacques Dours, Pierre Labat, Emile L. Kiefer, Jacques Bauer, Henry Forcheimer, M. Bellande, C. Rambaut, X. Hurstel, E. Du Trigue, R. G. Abramovich, R. G. Holzer, R. C. Stockton, propriétaires de Becker, E. Vergues, Chas. de Lasaus, R. C. Stockton, Lloyd Posey, Henry Albert, Maurice J. Hart, Fred D. Becker, Emile L. Kiefer, Isidore Dours, P. Labat, E. Du Trigue, N. Fischer, Louis H. Perret, W. H. Tiemer, J. V. Guillotte, Anat. A. Kerr, N. P.

Témoins :
R. C. Stockton,
Lloyd Posey.

Je, soussigné annotateur des hypothèques, certifie que le susacted incorporation du "PELICAN BREWING COMPANY" a été enregistré à mon bureau, dans le livre 353, folio—
GEORGE GUINAULT,
Député Annotateur.

Moi, Anatole A. Ker, notaire public dans et pour la ville de la Nouvelle Orléans, paroisse d'Orléans et Etat de la Louisiane, dûment qualifié, certifie par ceci que l'acte précité est une copie correcte et exacte de l'original de l'acte d'incorporation du PELICAN BREWING COMPANY, et a été enregistré sur mes registres.
ANATOLE A. KER.
27oct—1m—Dim

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCE LIVERPOOL and LONDON and GLOBE.

La plus grande Compagnie du Monde contre l'incendie.

Plus de $38,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - $3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - $1,427,290.

Directeurs à la Nouvelle-Orléans
J. F. SHKODER, Chairman;
NEWTON BUCKNER, RODOLH WOARSTE
A. DELVAILLE.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident.
LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.
12nov. 86 1an—V&C

Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

Bureau No 33 rue du Camp.

DOUZIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL

CONFORMÉMENT à l'Article 10 de sa Charte cette compagnie publie l'état suivant de ses affaires tel qu'il existe à la clôture de l'année 31 décembre 1886.

Primes en risques d'incendie.....		$ 99 705 12
Primes en risques de tornades.....		3,393 55
Primes en risques de marines.....		3 427 36
		$106,532 57
A ajouter primes non acquises pour mémoire.....		29 613 70
		$136 146 27
A déduire :		
Pertes d'incendie.....	$40,505 97	
Pertes de tornades.....	2,081 56	
Pertes de marines.....	1,252 75	
Réfaction.....	10,071 41	
Réassurances.....	10,070 71	
Primes échéances.....	6,802 79	
Dépenses Commissions Taxes Loyer Board of Underwriters Rabais, Corps de pompiers, Gages et intérêt.....	16,349 52	
		$87 137 93
		$49,008 42
Réserve pour pertes non réglées.....	$3,431 56	
Intérêt déclaré le 1er juillet 1886.....	7,307 23	
Intérêt et dividendes déclarés.....	15,318 81	
Réserve pour primes non acquises de 1886.....	22,950 82	
		$49,008 42

La Compagnie possède l'actif suivant :

Billets d'actionnaires.....	$4,918 23	
Prêts sur hypothèques.....	167,719 29	
Billets à ordre.....	5,536 50	
Propriétés foncières.....	15,000 00	
Argent comptant et argent en banque.....	69,304 94	
Primes en voie de collection.....	39,465 89	
Marchés de bureau divers.....	4,448 53	
		$301,223 44

PASSIF.

Capital.....		$150,000 00
Reserve pour pertes non estimées.		16,000 00
Intérêt et dividendes.....		24,943 53
Réserve pour primes non acquises.		122,848 35
Fonds de réserve et surplus.....		
		$301,223 44

L'exposé ci-dessus est une copie fidèle et exacte de prise dans les livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Sworn and subscribed to before me, this 19th day of January 1887.
W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans 19 janvier 1887.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt et les dividendes suivants, savoir :

DIX POUR CENT d'intérêt annuel et CINQ POUR CENT d'intérêt sur le capital payé, faisant un total de QUINZE POUR CENT par an.

VINGT CINQ POUR CENT de dividende sur les primes payées, payés, savoir :

I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

J. ALEXANDER.	LEON BERTOLI.
H. H. KERHOREST.	PHIL. BECK.
PETER BLASIUS.	P. KEAN.
H. ELLERMAN.	JNO. FITZPATRICK
C. T. GAUCHE.	CHAS. HEMARD.
A. H. HANSON.	I. N. MARKS.
A. A. MAGINNIS.	WASH. MARKS.
T. PRUDHOMME.	A. H. SIEWERD.
OTTO THOMAN.	JNO. EVERETT.

25 janv—Mar Jeu—1 mois

ASSURANCES.

Premier Etat de Situation

— DE LA —

COMPAGNIE D'ASSURANCES

— DITE —

LOUISIANA INSURANCE CO.

OF NEW ORLEANS.

Conformément aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires durant l'année finissant le 31 décembre 1886.

Recoes :		
Primes sur les incendies.....	$125,127 57	
Primes sur rivières.	1,318 66	
Primes sur mer.....	790 65	$127,256 90
A déduire :		
Réassurances.....	1,995 01	
Réfactions et commissions.....	25,984 98—	27,979 99
		$99,276 91
A déduire :		
Pertes payées sur les incendies.....	53,393 78	
Pertes payées sur les rivières.....	729 17	
Réserve pour pertes ajustées et non ajustées.....	21,225 12	
Réclamations passées au compte des profits et pertes.....	468 06	75,816 13
		$23,460 78
A ajouter Intérêt.....		4,120 4
		$ 27,581 22
A déduire Traitements, frais généraux, taxes, annonces, etc., pour 16 mois.....		21,802 75
		$ 5,778 48
Réserves :		
Primes non encaissées.....		$ 5,778 48
Capital.....		$161,350 00
Réserve, comme il est dit plus haut, pour les pertes.....		21,225 12
Pour ses risques non expirés.....		5,778 48
		$188,353 60—$188,353 60

L'état de situation qui précède est un extrait exact des livres de la compagnie.
L. M. GEX,
Faisant fonctions de Président.
A. LESSEPS, Secrétaire.

Fait et signé pardevant moi, ce vingt-unième jour de janvier 1887.
M. T. DUCROS,
Notaire, 138 rue Gravier

Quinzième Etat de Situation

— DE LA —

Compagnie d'Assurances du Peuple

De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires durant l'année finissant le 31 Déc. 1886 :

PRIMES REÇUES.		
Sur risques d'incendie.....	$104 349 76	
Sur risques de rivière.	2,992 52	
Sur risques de mer.....	2,442 74	
		$109,685 02
Ajoutez : primes non acquises de 1885.....		32,267 06
		$141,952 08
A déduire :		
Primes remboursées, cas élevés réfraction	$29,171 54	
Réassurances.....	6,015 57	
		35 187 11
		$106,764 97
Pertes etc., payées durant la même période—		
Sur incendies.....	$92,455 96	
Sur les rivières.....	1,092 70	
Sur les mers.....	1,314 37	
Taxes d'Etat et de ville, Corps de Sauvetage, Board of Underwriters, frais de commissions, frais divers, moins sauvetage et recettes.....	15,859 21	
		$110,726 24
		$3,971 27

ACTIF.

Comptant, en vue de recouvrement		$2,698 78
Primes en vue de recouvrement		17,368 13
Immeubles.....		36,722 49
A-tions de banques et autres.....		36,884 79
Pertes sur hypothèques.....		2,370 25
Réfaction.....		10,071 41
Réassurances.....		10,070 71
Primes échéances.....		6,802 79
Dépenses Commissions Taxes Loyer Board of Underwriters Rabais, Corps de pompiers, Gages et intérêt.....		16,349 52
		$137,137 95
		$49,008 42
Réserve pour pertes non réglées.....	$3,431 56	
Intérêt déclaré le 1er juillet 1886.....	7,307 23	
Intérêt et dividendes déclarés.....	15,318 81	
Réserve pour primes non acquises de 1886.....	22,950 82	
		$49,008 42

La Compagnie possède l'actif suivant :

Billets d'actionnaires.....	$4,918 23	
Prêts sur hypothèques.....	167,719 29	
Billets à ordre.....	5,536 50	
Propriétés foncières.....	15,000 00	
Argent comptant et argent en banque.....	69,304 94	
Primes en voie de collection.....	39,465 89	
Marchés de bureau divers.....	4,448 53	
		$301,223 44

PASSIF.

Capital.....		$150,000 00
Reserve pour pertes non estimées.		16,000 00
Intérêt et dividendes.....		24,943 53
Réserve pour primes non acquises.		122,848 35
Fonds de réserve et surplus.....		
		$301,223 44

L'exposé ci-dessus est une copie fidèle et exacte prise dans les livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Sworn and subscribed to before me, this 19th day of January 1887.
W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans 19 janvier 1887.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt et les dividendes suivants, savoir :

DIX POUR CENT d'intérêt annuel et CINQ POUR CENT d'intérêt sur le capital payé, faisant un total de QUINZE POUR CENT par an.

VINGT CINQ POUR CENT de dividende sur les primes payées, payés, savoir :

I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

J. ALEXANDER.	LEON BERTOLI.
H. H. KERHOREST.	PHIL. BECK.
PETER BLASIUS.	P. KEAN.
H. ELLERMAN.	JNO. FITZPATRICK
C. T. GAUCHE.	CHAS. HEMARD.
A. H. HANSON.	I. N. MARKS.
A. A. MAGINNIS.	WASH. MARKS.
T. PRUDHOMME.	A. H. SIEWERD.
OTTO THOMAN.	JNO. EVERETT.

25 janv—Mar Jeu—1 mois

ASSURANCES.

Quinzième Etat Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurance Teutonia

De la Nouvelle-Orléans.

La compagnie se conformant à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année expirant le 31 décembre 1886.

PRIMES REÇUES.		
Sur les risques d'incendie.....	$147,961 53	
Sur les risques maritimes.....	14,023 64	
Sur les risques de rivières.....	13,939 57	
		$175,816 74
Primes non acquises pour l'année 1885.		68 676 43
		$244,493,17
A déduire :		
Pertes payées sur les risques d'incendie.	$61,594 92	
Pertes payées sur les risques maritimes.	8,687 43	
Pertes payées sur les risques de rivières.	8,385 34	
Refraction et commission.....	$0,100 90	
Réassurances.....	$9,178 01	
Primes remboursées.	9,737 82	
Dépenses d'agence.	1,138 27	
Dépenses, taxes, licences moins l'intérêt.....	9,125 19—	147,966 90
		$96,526 27
Réserves pour primes non reçues acquises 12 déc. 1886.....	$60,536 55	
Pour ceci intégré rét sur le capital	25,000 00	
Dpour l'année.....		
Réserve pour pertes non ajustées.....	7,600 44	
Surplus.....	3,389 28—	96,526 27

ACTIF.

Argent comptant.....	$ 42,701 48	
Bons des Etats Unis valeur du marché.....	38,531 25	
Actions cotées de la ville cours du marché.....	129,903 50	
Autres valeurs et bons cours du marché.....	11,450 00	
Prêts sur hypothèques.....	78,291 86	
Propriétés foncières.....	37,750 00	
Prêts sur valeurs collatérales.....	56,960 00	
Billets à prime et billets à recevoir	4,796 99	
Primes en cours de collection.....	24,192 48	
Meubles de bureau.....	1,000 00	
		$414,606 27

PASSIF.

Capital.....		$250,000 00
Fonds de réserve.....		90,000 00
Réserves pour primes non acquises		60,536 55
Intérêt dividende non payé.....		580 00
Pertes non ajustées.....		7,600 44
Surplus.....		3,389 28
Intérêt sur le fonds capital du janvier 1887.....		12,500 00
		$414,606 27

L'état ci dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
W. R. SCHMIDT, Président.
F. RICKERT, Vice Président.

ALBERT P. NOLL, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, à la Nouvelle Orléans, le 15 janvier 1887.
A. HERO, Jr.,
Notaire Public.

A une réunion du Conseil de Directeurs de cette compagnie tenue ce jour, il a été décidé de payer sur demande un second intérêt dividende annuel de **Cinq pour cent** sur le fonds capital faisant **dix pour cent** pour l'année 1886.

CONSEIL DE DIRECTEURS

H. BUHLIGH.	FRANK ROIER.
THEO. BERGERSON.	J. F. KENGSTORFF.
J. B. CAMORS.	F. RICKERT.
M. FRANK.	LOUIS BUCHI.
R. FROTSCHER.	A. G. RICKS.
F. FISHER.	F. RICKERT Jr.
H. R. GOMREVE.	WM. H. SCHMIDT.
S. AYMAN.	H. SCHULZE.
JULIUS KEIFFER.	LOUIS SCHWARZ.
J. H. KELLER.	A. SCHMIDT.
C. H. MILLER.	JAS. I. SCHMIDT.
JOHN NELSON	HY. WELLMANN.

Vingt-Neuvième Tableau Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurance

HOPE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS.

Bureau : No 188 rue Gravier.

Conformément à la Charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires durant l'année expirant le 31 décembre 1886 :

Sur les risques d'incendie.....	$444,790 46	
Sur les risques de mer.....	52,169 43	
Sur risques de rivières.....	38,061 04	
		$535,020 93
A ajouter : Primes non acquises de 1885.....	104,534 14—$639,555 07	
A ajouter : intérêt et profits et pertes.....		19,883 09
		$659,438 16
A déduire :		
Pertes sur les risques d'incendie.	$241,492 06	
Pertes sur les risques de mer.....	30,195 14	
Pertes sur les risques de rivière.....	8,793 41	
		$280,480 61
Taxes.....	6,305 25	
Réassurances.....	21,798 81	
Primes remboursées.....	76,599 26	
Réfaction.....	81,402 52	
Commissions.....	3,190 78	
Dividende semi-annuel de 5 0/0 payé en juillet 1886.....	12,500 00	
Dividende semi-annuel de 5 0/0 déclaré le 12 janvier 1887.....	12,500 00	
Montant réservé pour pertes non réglées.....		25,000 00
Montant réservé pour risques non terminés au 31 décembre 1886.		18,942 75
		100,539 42
		$144,482 17

—ACTIF—

Prêts sur hypothèques.....		23,316 67
Prêts sur nantissement.....		88,882 00
Effets pour primes.....		14,779 04
Billets à recevoir sur demande.....		27,958 43
Bons d'Etat.....		56,750 00
Actions de banque nationales de l'Union et autres actions.....		16,401 84
Bien immobilier.....		1,026 59
Dû par des compagnies d'assurance		2,864 05
Mobilier de bureau coffre-fort, etc.		3,048 07
Primes en voie de perception.....		116,785 94
En caisse.....		46,467 44
Total de l'actif.....		$401,982 17

—PASSIF—

Capital.....		$50,000 00
Fonds de réserve.....		70,000 00
Réserve pour primes non acquises au 31 décembre 1886.....		100,539 42
Pertes non réglées.....		18,942 75
Dividende de 5 0/0 déclaré le 12 janvier 1887.....		12,500 00
		$401,982 17

Le tableau ci dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.
J. A. CHALARON,
Président.

LOUIS BARRETT, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 13 janvier 1887.
M. T. DUCROS, Notaire,
No 138 rue Gravier.

A une assemblée des Directeurs tenue le 12 avier 1887, il a été unanimement résolu qu'un cond dividende sur annuel de 5 0/0 sur le capital, provenant des profits de la Compagnie au l'année expirée le 31 décembre 1886, soit clarés payables sur demande aux actionnaires ce 5 janvier 1887.
14janv—1m LOUIS BARRETT, Secrétaire.

ASSURANCES.

Dix-septième Etat Annuel

—DE—

L'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans

Conformément à la charte l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1886.

Primes reçues		
Sur risques de feu.....	$229,184 35	
Sur risques de marine.....	10,142 18	
Sur risques de rivière.....	5,696 68	
		$245,023 19
A ajouter primes non acquises de 1885.....	136,280 00	
		$381,303 19
Primes totales.....		
A ajouter intérêts et profits et pertes.....	19,476 90	
Revenus.....		$400,780 09
A déduire pertes payées		
Sur risques de feu.....	$169,57188	
Sur risques de marine.....	16,624 89	
Sur risques de rivière.....	259 19	
		$186,554 96
Retour de primes et cancellations.....	10,089 64	
Commissions et réfactions rebateurs.....	41,135 19	
Réassurances.....	25,795 15	
Taxes et licences.....	2,242 62	
Dépenses de bureau, frais généraux, salaires, assurances, coupe de sauvetage, impressions, publications, etc.....	34,061 86	$298,882 52
Surplus.....		$101,897 57
Primes non acquises de 1886.....	$ 70,255 00	
Fonds spéciaux et non ajustées.....	20,423 01	
Balance.....	1,196 63	$101,897 57

ACTIF.

Argent en caisse.....		$ 27,116 22
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi.....	15,000 00	
Argent entre les mains d'agents en Europe.....	3,618 90	
$10,000 Bons des Etats-Unis 4 0/0	12,700 00	
$121,000 Bons Consolidés de la Nlle Orléans.....	126,910 00	
$56,940 Bons à Primes de la Nlle Orléans.....	64,342 20	
Primes en voie de recouvrement entre les mains d'agents.....	30,718 82	
Prêts sur hypothèques.....	47,444 34	
Effets à recevoir.....	2,848 00	
Billets à recevoir pour primes.....	3,408 55	
Actions et autres valeurs.....	12,669 82	
Meubles et installations de bureaux.....	2,500 00	
Total.....		$351,353 55

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.
G. LANAUX,
GEO. LANAUX, Jr., Sec. Président.

Assermenté et signé devant moi, ce 15 janvier 1887.
CHAS O. ANDRY, Notaire

SIROP DE DIGITALE DE LABÉLONYE

Employé depuis plus de trente ans par les médecins de tous les pays contre les diverses Maladies du Cœur, Hydropisies, Bronchites nerveuses, Coqueluches, Asthmes, etc., enfin dans tous les troubles de la circulation.

ERGOTINE ET DRAGÉES D'ERGOTINE de BONJEAN

(Médaille d'Or de la Société de Pharmacie de Paris).

La Jullet d'Ergotine Bonjean est un des meilleurs hémostatiques. — Les Dragées d'Ergotine Bonjean sont employées pour faciliter le travail de l'accouchement et arrêter les hémorrhagies de toute nature.

Dépôt général : LABÉLONYE, Rue d'Aboukir, 99, à Paris

DÉTAIL : DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES DE CHAQUE VILLE

BULLETIN FINANCIER.

Mardi, 15 novembre 1887

COMPTOIR D'ESCOMPTE (CLEARINGHOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges.	Balances
Jusqu'ici cette semaine.....	$8,265,0 8 00	$7,87,421 00
Même temps la semaine dernière.	7,310,066 00	651,726 60

MONNAIE ETRANGERE.

Dollar mexicain.....	74 a 74½
Pièces de 5 francs.....	—
Pièces de 20 francs.....	$3,80 a 3,90
Souverains.....	4,80 a 4,90
Pièces de 10 francs.....	7,50 a —
Doubl